

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le 18 avril 2023 à 19 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 12 avril 2023, s'est réuni salle du Conseil en Mairie de Vatan sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe METIVIER.

**Présents** : MÉTIVIER Philippe, FOURRÉ Frédérique, CHABENAT Jean-Michel, MAILLET Cécile, CHAUVEAU Valérie, PION Bruno, BAILLY Michèle, PERRICHON Didier, MAUCHIEN Anne, TARTIÈRE Steeven, DUVOUX Sylviane, SEGBO Brigitte, HUIDO Etienne.

**Délégations** : MALASSINET Alain à CHABENAT Michel, CANOREL Stéphanie à FOURRÉ Frédérique, SURTEL Marie-Laure à MAILLET Cécile, FORBEAU Patrice à MÉTIVIER Philippe, RIOULT Thierry à HUIDO Etienne.

**Absent** : MANDEL Aurélien.

**Assistait également à la réunion** : ALBRAND Céline, agent des services administratifs.

A été nommée secrétaire de séance au vu de l'article L2121-15 du CGCT, Sylviane DUVOUX.

**Urbanisme : n°2023.04.03 : Avis concernant la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur les communes de Brion et La Champenoise**

Vu l'arrêté préfectoral n°36-2023-02-06-00001 du 06 février 2023 portant ouverture d'une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS DU PARC ÉOLIEN DE LA GONDONNERIE pour l'exploitation d'un parc éolien, composé de huit aérogénérateurs et de trois postes de livraison électrique sur les communes de Brion et La Champenoise,

Vu l'article R 181-38 du Code de l'Environnement stipulant qu'il appartient à chaque Conseil Municipal concerné par le rayon d'affichage des 6 kilomètres de donner son avis sur la demande d'autorisation dès l'ouverture de l'enquête publique,

Considérant que les conseillers municipaux ont reçu en annexe de la convocation une note de présentation non technique du projet éolien,

Considérant qu'il était possible de consulter, jusqu'au 11 avril 2023, les différents éléments du dossier en Mairie de Brion et La Champenoise ou sur le site de la Préfecture,

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée d'émettre un avis sur la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur les communes de Brion et La Champenoise.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ,  
A 12 VOIX POUR, 3 CONTRE ET 3 ABSTENTIONS,**

- **Donne un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur les communes de Brion et la Champenoise.**

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Philippe METIVIER



Le secrétaire de séance,  
Sylviane DUVOUX

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

